

Switzerland-Bellinzona: Construction project management services

OJ S 97/2023 22/05/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ufficio federale delle strade USTRA Filiale Bellinzona divisione Infrastruttura stradale

Postal address: Via C. Pellandini 2a

Town: Bellinzona

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: "NON APRIRE - OFFERTA: N2 EP04 Airolo-Quinto, BHU e DGL GC CUPRA da fase DP"

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

Main address: <https://www.simap.ch>

Address of the buyer profile: www.astra.admin.ch

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=1337399

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

N2 EP04 Airolo-Quinto, BHU (BAMO) et DGL (DGT) GC CUPRA de la phase DP, MP/DP, S, B /MA du tracé, les ouvrages d'art, la signalisation et la gestion du trafic

II.1.2. Main CPV code

71541000 Construction project management services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Projet N2 EP04 Airolo-Quinto, voie de sortie préférentielle Airolo et cols CUPRA. Services BHU et DGL à partir de la phase DP, pour les phases MP/DP, S, B/MA (SIA 32 à 53) du tracé, les ouvrage d'art, la signalisation et la gestion du trafic. Les services sont requis pour l'assistance générale fournie au maître d'ouvrage dans le cadre du projet susmentionné : assistance générale et assistance dans l'élaboration de la base du projet, des marchés, contrôle, gestion de la qualité et accompagnement technique du projet. Des services direction générale de travaux DGL sont également requis. Heures prévues par le client : environ 5 600.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Main site or place of performance: Suisse CH – 6500 Bellinzone/TI– Communes de Quinto et Airolo.

II.2.4. Description of the procurement

Projet N2 EP04 Airolo-Quinto, voie de sortie préférentielle Airolo et cols CUPRA. Services BHU et DGL à partir de la phase DP, pour les phases MP/DP, S, B/MA (SIA 32 à 53) du tracé, les ouvrage d'art, la signalisation et la gestion du trafic. Les services sont requis pour l'assistance générale fournie au maître d'ouvrage dans le cadre du projet susmentionné : assistance générale et assistance dans l'élaboration de la base du projet, des marchés, contrôle, gestion de la qualité et accompagnement technique du projet. Des services direction générale de travaux DGL sont également requis. Heures prévues par le client : environ 5 600.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Cost criterion - Name: Voir point 4.6 «Autres indications» / Weighting: 1

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/09/2023 End: 31/12/2027

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

oui, on est susceptible d'avoir une prolongation lorsque la validation du crédit requise, les délais de la procédure d'approbation et/ou des circonstances imprévues l'exigent.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les justificatifs / attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre (prescrit) intégralement, sans changements ni restrictions ou réserves, faute de quoi celui-ci ne pourra pas être pris en considération :

C1 : EXPERIENCE/REFERENCE DU SOUMISSIONNAIRE

1 référence comparable.

Dans le cadre de l'évaluation de la qualification, une référence est reconnue comme étant comparable lorsqu'elle remplit au moins les conditions suivantes :

- a) Représentation du maître d'ouvrage ou appui au maître d'ouvrage comme état-major avec tâches de coordination ou activité équivalente ;
- b) Projet concernant des routes nationales, des voies ferrées, des routes à grand débit ou d'autres infrastructures de transport ;
- c) Mandat de planificateur de la phase 32 à la phase 53 (phases SIA) ;
- d) Travail de référence avec au moins la phase 52 SIA 103 terminé ;
- e) Si la référence ne couvre pas toutes les phases demandées dans le point c), les phases manquantes peuvent être couvertes avec au maximum une deuxième référence ;
- f) Montant minimum des honoraires CHF 0.3 millions. Si les phases manquantes dans la première référence sont contenues dans une deuxième référence, le total des deux références doit atteindre le montant minimum des honoraires.

C2 : PERSONNE CLE, REFERENCE

Est considérée comme personne clé pour l'évaluation des critères d'aptitude la personne exerçant la fonction suivante dans le cadre du projet :

Chef de projet Appui au maître d'ouvrage.

Exigences minimales à l'égard de la personne clé pour la satisfaction des critères d'aptitude : ingénieur diplômé EPF, HES ou équivalent avec une fonction exercée de chef de projet, chef de projet suppléant ou un poste équivalent dans un mandat remplissant au moins les conditions suivantes.

- a) Représentation du maître d'ouvrage ou appui au maître d'ouvrage comme état-major avec tâches de coordination ou activité équivalente ;
- b) Projet concernant des routes nationales, des voies ferrées, des routes à grand débit ou d'autres infrastructures de transport ;
- c) Mandat de planificateur de la phase 32 à la phase 53; Travail de référence avec au moins la phase 52 SIA 103 terminé ;
- d) Les fonctions doivent être exercées pendant au moins 50 % de la durée de chaque phase demandée ;
- e) Montant minimum des honoraires CHF 0.3 millions. Si les phases manquantes dans la première référence sont contenues dans une deuxième référence, le total des deux références doit atteindre le montant minimum des honoraires.

C3 : PREUVE DE DISPONIBILITE

- Confirmation de la disponibilité de la personne clé :

-- Disponibilité minimale du chef de projet 20 % en 2024 et 20 % en 2025.

-- Disponibilité minimale du chef de projet suppléant 20 % en 2024 et 25 % en 2025.

C4 : APTITUDE ECONOMIQUE / FINANCIERE

- Confirmation/preuve que les prestations des sous-traitants ne dépassent pas 50 %
- Confirmation/preuve que le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire pour les années 2021 et 2022 est plus de deux fois supérieur au chiffre d'affaires annuel du mandat ;
- Les attestations / confirmations suivantes doivent être fournies après la soumission de l'offre à la demande du donneur d'ordres :
 - Extrait du registre du commerce et des poursuites,
 - Extrait de la caisse de compensation AVS / AI / APG / AC,
 - Confirmation de l'assurance LAA,
 - Confirmation (des impôts payés) de l'administration fiscale : impôt à la source, impôt fédéral, impôt cantonal et communal ou taxe sur la valeur ajoutée,
 - Attestations d'assurance, tous les documents doivent avoir moins de 3 mois.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF :

CQ1 : EXPERIENCE/REFERENCE DU SOUMISSIONNAIRE

CQ2 : PERSONNE CLÉ, RÉFÉRENCE

CQ3 : PREUVE DE DISPONIBILITÉ

CQ4 : APTITUDE ÉCONOMIQUE / FINANCIÈRE

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 30/06/2023

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

Italian

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 07/07/2023 Local time: 23:59

Place:

Bellinzona

Information about authorised persons and opening procedure: La date de l'ouverture des offres est provisoire. L'ouverture des offres n'est pas publique.

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les soumissionnaires provenant d'États non membres de l'Accord sur les marchés publics de l'OMC:

Aucun.

Conditions générales: Selon le contrat prévu.

Négociations: Aucune visite n'est prévue.

Exigences fondamentales: L'adjudicateur adjuge ce marché uniquement aux soumissionnaires qui respectent les conditions de participation fixées dans le dossier d'appel d'offres et dans la législation. Sont notamment concernés le respect des dispositions relatives à la protection des travailleurs, des conditions de travail, de l'égalité salariale entre femmes et hommes et du droit de l'environnement, et un comportement conforme aux règles de la concurrence et exempt de corruption.

Autres indications: 1. CRITÈRES D'ADJUDICATION (CA) Les critères d'adjudication suivants doivent être joints au dossier d'offre: CA1 : COMPETENCES SPECIFIQUES A LA MISSION ET REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE : pondération de 20 %. CA2 : COMPETENCES ET REFERENCES DES PERSONNES CLES SPECIFIQUES AU MANDAT ; pondération de 35 % avec la sous-division suivante : 2.1 Chef de projet Appui au maître d'ouvrage 15 % 2.1.1 Expérience professionnelle spécifique par rapport aux activités à réaliser : 8 % ; 2.1.2 Expérience professionnelle spécifique sur des ouvrages similaires : 4% ; 2.1.3 Formation et formation continue : 3 %. 2.2 Chef de projet suppléant Appui au maître d'ouvrage et Directeur général des travaux 10 % 2.2.1 Expérience professionnelle spécifique par rapport aux activités à réaliser : 5 % ; 2.2.2 Expérience professionnelle spécifique sur des ouvrages similaires : 3% ; 2.2.3 Formation et formation continue : 2 %. 2.3 Responsable Controlling (coûts, délais, qualité) 10 % 2.3.1 Expérience professionnelle spécifique par rapport aux activités à réaliser : 5 % ; 2.3.2 Expérience professionnelle spécifique sur des ouvrages similaires : 3% ; 2.3.3 Formation et formation continue : 2 %. CA3 QUALITÉ DE L'OFFRE pondération de 20 %, avec la subdivision suivante : 3.1 Analyse des tâches et proposition d'approche 15 % ; 3.2 Analyse de la durabilité (d'un point de vue économique, social et écologique) 5 %. C4 : PRIX, pondération de 25 %. (calcul conformément au nombre d'heures prescrit pour la comparabilité des offres). EVALUATION DU PRIX La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0. Entre deux, l'évaluation est linéaire (arrondi à deux chiffres après la virgule). Les éventuels escomptes proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix. Notation des autres critères de qualité L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5 : 0 = en rapport avec les critères: évaluation impossible // en rapport avec la qualité des informations: aucune information 1 = en rapport avec les critères: critère très mal rempli // en rapport avec la qualité des informations: informations insuffisantes et incomplètes 2 = en rapport avec les critères: critère mal rempli // en rapport avec la qualité des informations: informations sans lien suffisant avec le projet 3 = en rapport avec les critères: critère rempli // en rapport avec la qualité des informations: qualité correspondant aux exigences de l'appel d'offres 4 = en rapport avec les critères: critère bien rempli // en rapport avec la qualité des informations: bonne qualité 5 = en rapport avec les critères: critère très bien rempli // en rapport avec la qualité des informations: excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif. Si un critère principal est composé de sous-critères,

ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur pondération. TOTAL DES POINTS : somme des notes multipliée par leur pondération (total maximal : 5 x 100 = 500). 2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits. 3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués. 4. Le dossier d'appel d'offres est disponible en italien. En cas de divergences entre les versions, la version italienne fait foi. 5. Exclusion : L'entreprise Reali e Guscetti SA a préparé le présent dossier d'appel d'offres. L'entreprise Reali e Guscetti SA, ainsi que toutes les entreprises en relation économique ou juridique étroite avec cette ou ces entreprises sont par la présente exclues de la participation à la présente procédure. 6. L'adjudicateur se réserve le droit de reporter les délais indiqués dans le dossier d'offre (en particulier la date de l'adjudication et celle du début des travaux). Dans un tel cas, le soumissionnaire n'a pas droit à une indemnisation. 7. Le soumissionnaire choisi dans le cadre de cette l'adjudication est exclu d'autres appels d'offres dans le cadre du projet pour lequel il assure l'appui au maître d'ouvrage ou Direction générale des travaux. 8. Tous les montants s'entendent hors TVA. 9. La publication sur SIMAP est déterminante. En cas d'imprécisions ou de contradictions, la version italienne fait foi. Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 56, al. 1, de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), la présente décision peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Présenté en deux exemplaires, le mémoire de recours doit indiquer les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature de la partie recourante ou de son représentant ; y seront jointes une copie de la présente décision et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Conformément à l'art. 56, al. 2, LMP, les dispositions de la Loi fédérale sur la procédure administrative (PA) relatives à la suspension des délais ne s'appliquent pas.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: L'offre (dossier de l'offre) doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur clé USB) en deux exemplaire. Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu; l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme cachet postal). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication "NON APRIRE - OFFERTA: N2 EP04 Airolo-Quinto, BHU e DGL GC CUPRA da fase DP" bien en évidence. Remise en mains propres : En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires : Lu – Je : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00 / Ve : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). En cas de remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger, les soumissionnaires étrangers peuvent y déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture. L'accusé de réception doit alors être envoyé à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte. Le délai de présentation des offres s'applique comme indiqué au ch. 4.5 aux entreprises pré-impliquées – même si elles faisaient seulement partie d'un consortium dans la phase de préparation du marché.

Remarques (Délai souhaité pour poser des questions par écrit) Les questions doivent être posées en italien sur le forum du site www.simap.ch. Les réponses seront formulées à tous les participants de manière générale sur ce forum d'ici au 07.06.2023. Les questions reçues après le 31.05.2023 ne seront pas traitées.

Publication de référence nationale: Simap de la 17.05.2023 ,doc. 1337399Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 31.05.2023.

Dossier disponible à partir du17.05.2023jusqu'au 30.06.2023

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: Le dossier d'appel d'offres est EXCLUSIVEMENT disponible en téléchargement sur le site Internet www.simap.ch.

Conditions de paiement Aucun.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Bundesverwaltungsgericht

Postal address: Postfach

Town: St. Gallen

Postal code: 9023

Country: Switzerland

VI.5. Date of dispatch of this notice

17/05/2023